

CERGY

La ZAC des Linandes va créer 450 emplois



La zone, qui accueillera bientôt l'Aren'Ice, sera ensuite étendue pour accueillir un parc d'activités. (Image de synthèse.)

ON CONNAÎT LA PREMIÈRE TRANCHE de la ZAC des Linandes de Cergy, qui comporte le stade de foot Salif-Keïta, les terrains de tennis de la ligue de Val-d'Oise et le magasin Décathlon.

On peut déjà deviner l'avenir proche du site, qui accueillera des équipements comme la patinoire Aren'Ice et le centre national de hockey sur glace (dont l'ouverture est prévue en 2016), le parc de loisirs pour adultes Koezio, mais également 1 500 logements, dont la construction débutera en 2017.

Mais la ville et Cergy-Pontoise aménagement travaillent également à un projet d'extension de la ZAC, le long de l'A 15. Cette troisième partie contiendra un parc d'activités. Un projet expliqué dans une exposition proposée jusqu'au 20 février à la mairie et à l'hôtel d'agglomération de Cergy-Pontoise, et qui faisait l'objet, jeudi soir, d'une ré-

union publique. Le maire (PS), Jean-Paul Jeandon, et Eric Nicollet, adjoint délégué à l'aménagement urbain et aux travaux, ont présenté cette partie de 10 ha, destinée à accueillir des PME et PMI.

De nouvelles voies dédiées aux transports en commun, des commerces, un groupe scolaire de 19 classes...

Des structures qui devraient créer entre 400 et 450 emplois, « dans la continuité du tissu d'activité du parc de l'horloge », selon Jean-Paul Jeandon.

Bien entendu, les questions des habitants ont porté sur l'ensemble de la ZAC. Et dans des domaines pratiques comme les transports. « Une double réflexion est menée

sur la circulation douce et les transports en commun », a souligné le maire. Deux des quatre voies du boulevard de l'Oise pourraient ainsi être dédiées aux transports en commun. La création d'un bus à haut niveau de service est également envisagée un peu plus tard, sur le boulevard de la Paix (qui traversera la ZAC d'est en ouest).

Autre interrogation : la nature des boutiques. « Il y aura des commerces de proximité », assure le maire. Les élus ont aussi expliqué que le nouveau groupe scolaire devrait contenir 19 classes. L'ouverture d'une crèche est également à l'étude. « Nous faisons très attention à une vraie mixité fonctionnelle, avec des logements, des commerces, des équipements publics, sportifs, et des entreprises, résume Jean-Paul Jeandon. Le tout avec une touche forte sur le développement durable. »

CHRISTOPHE LEFEVRE

AUVERS-SUR-OISE

Les opposants au maire organisent un rassemblement

C'EST UNE « MANIFESTATION pour les droits et la démocratie ». Et ils espèrent être « plusieurs centaines de participants ce matin à 10 h 30 pour un café citoyen alternatif » devant l'hôtel de ville d'Auvers-sur-Oise. Toute l'opposition politique à Isabelle Mézières, la maire (DVD) de la ville de 7 000 habitants, a organisé ce rassemblement main dans la main.

A l'initiative du rendez-vous, l'association Vivre Auvers Ensemble, qui soutient l'ex-maire (PS), Jean-Pierre Béquet, qui siège désormais dans l'opposition. Rejointe par le Front de gauche, derrière sa conseillère municipale Nolwenn Clark. Et l'association Alternative citoyenne présidée par Claire Houbert, ex-conseillère d'opposition sans étiquette, battue aux dernières municipales, revenue à la vie civile.

Une « manœuvre politique » selon Isabelle Mézières

« Ce que nous réclamons tous, expliquent Nolwenn Clark et Claire Houbert, c'est la gratuité des salles municipales et du foyer des Anciens pour les associations qu'elles soient et les mouvements politiques. Nous n'avons le droit qu'à une seule



Auvers-sur-Oise. La gauche reproche à Isabelle Mézières des atteintes à la démocratie locale. La maire (DVD) s'inscrit en faux contre ces critiques.

utilisation par an. On nous facture 510 € à chaque fois ensuite. »

« Isabelle Mézières ne se rend pas compte qu'elle est la maire de tous les Auversois, estime Claire Houbert, même ceux qui n'ont pas voté pour elle en 2014 et qui travaillent eux aussi pour améliorer à leur manière la vie dans la commune. Si rien ne change, nous manifesterons réguliè-

rement pour faire bouger les choses. » L'élue Front de gauche dénonce, elle, également « le non-respect et des brimades aux élus de l'opposition en leur refusant de s'exprimer dans le cadre des questions diverses, et en ne les invitant pas aux cérémonies officielles », ainsi que « la souffrance du personnel municipal. »

« C'est une manœuvre politique, à l'approche des prochaines élections départementales (NDLR : le conseiller général sortant Jean-Pierre Béquet est candidat), rétorque de son côté Isabelle Mézières. Aucun élu d'opposition n'a utilisé depuis dix mois la salle à la mairie réservée le lundi matin à leurs réunions. A Auvers, je travaille au contraire beaucoup pour la démocratie locale. Malgré un climat délétère et les menaces de mort que j'ai reçues. L'opposition possède une tribune libre à parts égales avec la majorité dans le mensuel municipal, ainsi que l'accès gratuit une fois par semestre au foyer des Anciens pour des réunions de travail en commission. Et pour l'expression des habitants, j'ai lancé notamment des réunions publiques et des cafés citoyens sur la place le dimanche. »

BÉNÉDICTE AGOUDTÉSÉ

SANTÉ

Les médecins dénoncent les contrôles de la Sécu

LE TORCHON BRÛLE entre les médecins en grève de carte Vitale et la Caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) du Val-d'Oise, dont les services sont de plus en plus encombrés des feuilles de remboursement des praticiens.

Serge Larcher, président de la chambre syndicale des médecins du département, opposé à la réforme de la profession, dénonce le contrôle des prescriptions dont a fait l'objet une trentaine de confrères à la mi-janvier. « Du jamais-vu ! » selon lui.

Parmi eux, un généraliste a été convoqué à la CPAM pour un entretien contradictoire à propos de ses prescriptions de médicaments et de l'abus de la mention « non substitua-

ble » sur 232 dossiers médicaux. L'entretien a duré 3 h 30.

« Ses dossiers étaient particulièrement bien documentés, poursuit Serge Larcher. Mais le médecin a été épinglé sur plus de deux cents d'entre eux. Il va devoir payer la différence du prix entre le princeps (NDLR : médicament original) et le générique. Ce médecin a fait un accident vasculaire dans la foulée et a été hospitalisé pendant deux jours. » La chambre syndicale des médecins du Val-d'Oise a demandé des explications sur ce qu'elle estime être « un abus ».

Hier après-midi, nous ne sommes pas parvenus à joindre la direction de la CPAM.

D.P.

VIARMES

Un coup de couteau dans le ventre

■ Un jeune homme de 25 ans a été transporté dans un état grave dans la nuit à l'hôpital de Pontoise, victime d'un coup de couteau dans l'abdomen. C'est un riverain qui a alerté les secours, vers 3 h 30, ce vendredi, entendant la victime crier « au secours ». Le blessé a été pris en charge rue de Paris. L'agresseur présumé, un homme que la victime connaît, a été également retrouvé blessé, mais légèrement. Il a été interpellé par les gendarmes avait d'être pris en charge également par les secours qui l'ont transporté vers le centre hospitalier de Beaumont-sur-Oise. Les gendarmes tentent d'éclaircir les circonstances de la rixe.

GARGES-LÈS-GONESSE

A 12 ans, ils agressent une passante

■ L'opérateur du centre de supervision urbaine (CSU), devant ses écrans de vidéosurveillance, repère d'abord le manège suspect d'un groupe de collégiens. La scène se déroule jeudi soir aux abords du magasin Tibsy, avenue du Général-de-Gaulle à Garges-lès-Gonesse. Cinq adolescents et pour certains d'à peine 12 ans, dont une fille, suivent à plusieurs reprises des jeunes femmes dans la rue et semblent préparer une agression. Vers 20 h 45, l'opérateur voit le groupe foncer sur une victime, la jeter violemment au sol et s'emparer de son téléphone portable. L'alerte est donnée aussitôt par le CSU qui repère que le groupe se scinde en deux, une partie filant vers la place Lamartine, l'autre en direction de la gare. Des renforts de police sont alors déployés pour tenter de retrouver tout le monde. Deux jeunes sont ainsi interpellés dans un premier temps par les policiers, trois autres quelques minutes plus tard, tous étant ramené au commissariat de Garges. Trois d'entre eux, âgés d'à peine 12 ans, ont été remis à leurs parents par les policiers et seront convoqués prochainement. Deux adolescents de 13 et 14 ans ont été pour leur part placés en garde à vue pour être auditionnés. Les policiers recherchaient également la victime de l'agression.

Le Conseil général soutient le sport en Val d'Oise

val d'oise le département

MEETING Féminin du Val d'Oise

ENTRÉE GRATUITE SUR RÉSERVATION

LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DES PLUS GRANDS NOMS DE L'ATHLÉTISME FÉMININ

MARDI 10 février 2015

À PARTIR DE 19H CDFAS - EAUBONNE

réservation obligatoire au 01 34 27 28 50

meetings nationales indoor

En présence de Marie-José Pérec - Matriarche du meeting FÉMININ Triple championne olympique sur 200m et 400m et double championne du monde sur 400m

val d'oise département CDFAS

île de France

CAISSE D'ÉPARGNE ÎLE-DE-FRANCE

DUPONT

9m